

Chiffres clés au 31/03/2022

Actif net du fonds
210.34 m€

Valeur Liquidative
53,12€

Stratégie d'investissement

La gestion de l'OPCVM est flexible dans son allocation d'actifs. L'OPCVM peut être exposé, selon l'appréciation de l'équipe de gestion, aux actions et valeurs assimilées des pays de l'Espace Economique Européen (y compris le Royaume-Uni) et/ou de Suisse, ou aux instruments de taux dans des fourchettes comprises entre 0 et 100% de l'actif net répondant à l'univers de valeurs éligibles établi à partir d'une analyse extra-financière en s'appuyant sur la notation interne réalisée par l'équipe d'analystes ESG (hors "Green Bonds" d'émetteurs souverains). Cette analyse est opérée en amont de l'analyse financière.

PROFIL DE RISQUE ET RENDEMENT



NOTATION MORNINGSTAR

Etoiles Morningstar ★★★★★

Catégorie Morningstar Allocation EUR Flexible

INTENSITE CARBONE

Intensité carbone¹ 266,95
(tonnes eq. CO₂/M€ de chiffre d'affaires)

CARACTERISTIQUES

Date d'agrément 05/04/2001

Date de première VL 18/05/2001

Numéro d'agrément SCV20010027

Durée de placement conseillé + 5 ans

Forme juridique SICAV

Affectation des résultats Capitalisation

Dépositaire CACEIS BANK

Valorisation Quotidienne

Devise EUR

Heure limite de réception des ordres

Avant 13h sur la valeur liquidative calculée en J+1 avec les cours de clôture du jour de souscription/rachat J et datée de J

FRAIS

Frais de gestions réels 1,50%

Frais courants 1,50%

Frais d'entrée maximum 1,00%

Frais de sortie maximum Néant

CONTACTS

Covéa Finance SASU
Société de gestion de portefeuille,
agrée AMF sous le numéro 97-007
8-12, rue Boissy d'Anglas
75008 PARIS

Commercialisation@covea-finance.fr

PERFORMANCES ET INDICATEURS DE RISQUE AU 31/03/2022

PERFORMANCES CUMULEES (%)

	1 mois	Début d'année	1 an	3 ans	5 ans
Fonds	0,08	-2,91	-1,90	6,35	9,89

PERFORMANCES ANNUALISEES (%)

	1 an	3 ans	5 ans
Fonds	-1,90	2,07	1,90

PERFORMANCES ANNUELLES (%)

	2017	2018	2019	2020	2021
Fonds	12,18	-13,25	15,52	6,09	0,09

Source Covéa Finance / les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

EVOLUTION DE LA VALEUR LIQUIDATIVE DU FONDS (en base 100)



INDICATEURS DE RISQUE

	1 an	3 ans	5 ans
Volatilité du fonds (%)	4,00	10,40	10,97
Ratio de Sharpe du fonds	-0,36	0,27	0,23
Plus forte perte historique (%)	8,17	17,68	18,45

DONNEES EXTRA-FINANCIERES ET DEMARCHE ISR SPECIFIQUE

UNIVERS D'INVESTISSEMENT (ISR)

- Nombre de sociétés notées 1125
- Nombre de sociétés éligibles 900
- Pourcentage d'éligibilité 80,00%

EXPLICATION NOTATION

- Démarche ISR proactive : note ISR > 0,75 et <= 1
- Démarche ISR positive : note ISR > 0,5 et <= 0,75
- Démarche ISR compatible : note ISR > 0,276 et <= 0,5

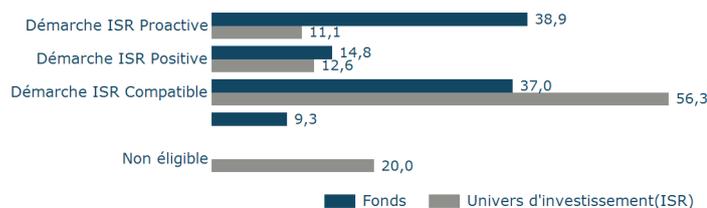
A partir de l'univers investissable défini par un système de notation croissant et auquel on applique notre liste d'exclusion, on classe les titres selon leur « Démarche ISR » calculée sur la moyenne des 3 piliers E, S et G.

Ainsi, si la note est comprise :

- entre 0,75 et 1, l'intégration des piliers par l'émetteur est jugée « proactive »,
- entre 0,5 et 0,75, la démarche ISR est considérée comme « positive »
- Enfin, entre 0,276 et 0,5, la démarche ISR est qualifiée de « compatible »

REPARTITION ISR AU 31/03/2022 (%)

MOYENNE DES CRITERES RESSOURCES HUMAINES, ENVIRONNEMENT ET GOUVERNANCE



EXPOSITION PAR CLASSE D'ACTIF AU 31/03/2022 (EN % DE L'ACTIF NET)



COMMENTAIRE DE GESTION

En Zone euro, la crise russo-ukrainienne est venue rappeler avec fracas la dépendance de l'Europe aux importations énergétiques en provenance de Russie et risque d'amplifier et de diffuser une inflation déjà historiquement élevée. Face à la hausse des prix, la Banque centrale européenne a finalement décidé de poursuivre la normalisation de sa politique monétaire en réduisant plus rapidement que prévu ses achats d'actifs et en laissant la porte ouverte à une hausse de taux en fin d'année. Le choc sur l'activité liée à la réduction du revenu des ménages et à l'augmentation du coût des intrants pose la question d'un risque de stagflation. Au niveau budgétaire, les gouvernements des pays de la Zone euro ont multiplié les mesures destinées à réduire les effets néfastes de la hausse des prix. Le mois de mars a été marqué par une reprise brutale des indices actions effaçant quasiment la correction boursière provoquée par les conséquences collatérales de la guerre en Ukraine. L'avancée des pourparlers et une revue des ambitions territoriales russes font espérer un cessez-le-feu plus rapide que prévu. Toutefois, les effets de ces chocs en cascade sur l'économie mondiale sont encore incertains. Ce conflit amplifie les tensions énergétiques inflationnistes et les perturbations logistiques. Même si les prix du baril se replient par rapport à ses plus hauts niveaux, ceux-ci demeurent en hausse de plus de 30% depuis le début de l'année. Dans ce contexte, peu de sociétés, notamment en Europe, devraient être protégées d'une pression sur les marges lors des prochains trimestres. Les secteurs de la Santé et des Télécoms figurent parmi les meilleures performances alors que les valeurs immobilières et de consommation cycliques ferment la marche pénalisées par une configuration haussière sur les taux d'intérêts. Dans ce contexte, l'exposition aux actions s'établit autour de 29% nette des couvertures du portefeuille. Au sein de la poche action, nous renforçons sur faiblesse des sociétés leaders que nous jugeons attractives à l'instar de Sartorius Stedim, Symrise ou Veolia. Parallèlement, nous arbitrons les laboratoires Roche et Sanofi après un bon parcours boursier au profit de Chr Hansen, DSM et Smurfit Kappa. Dans une configuration remontée des taux, nous augmentons l'exposition aux instruments de taux autour de 30%, tenant compte des couvertures opérées, en investissant sur des signatures parapubliques à caractéristiques extra-financières à taux positifs à l'image de la CADES, l'agence KfW ou l'organisme UNEDIC. Enfin, le niveau des liquidités diminue à 7% environ du portefeuille global en raison des opportunités de réinvestissement effectuées.

ANALYSE DU FONDS AU 31/03/2022 (%)

DIX PRINCIPALES POSITIONS (hors OPC Monétaires, en % de l'actif net)

Libellé	Poids	Pays	Secteur
KfW 0.5%	2,8	Allemagne	Quasi-etat
Asml Holding	2,8	Pays-Bas	Technologies de l'information
Ste Gd Paris	2,7	France	Quasi-etat
Engie Sa 2.375%	2,5	France	Services aux collectivités
Iberdrola	2,2	Espagne	Services aux collectivités
Air Liquide	2,2	France	Matériaux
Cades 0.45%	2,0	France	Quasi-etat
Ratp 0.875%	1,9	France	Quasi-etat
Ste Gd Paris 0%	1,7	France	Quasi-etat
Roche Holding	1,7	Suisse	Santé
Total	22,7		

POSITIONNEMENT

Nombre de lignes Actions	56
Nombre de lignes Taux	46
Exposition nette Actions (%)	28,9
Exposition nette Taux (%)	29,4
Liquidités	6,1

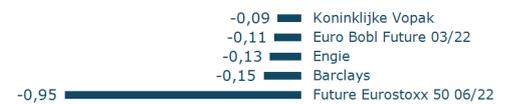
EXPOSITION VIA LES DERIVES (en %)

Libellé	Poids
Futures devise	-3,56
Change à terme	-5,77
Futures sur obligations	-15,07
Futures sur indice Actions	-17,81

Meilleures contributions



Moins bonnes contributions



ACTUALITE ISR DU MOIS

Le 21 mars 2022, la Commission de Sécurité et d'Echanges (régulateur américain des marchés financiers souvent abrégée en anglais en la « SEC ») a annoncé qu'à partir de l'année fiscale prochaine, les entreprises publiques telles que Walmart, Apple et Berkshire Hathaway devront publier leurs émissions directes de gaz à effet de serre (GES) et à les faire vérifier par une tierce partie en vertu des règles liées au changement climatique proposées par l'agence. La proposition de la SEC exigerait que les rapports annuels des entreprises contiennent des données sur leurs émissions directes (Scope 1) et les émissions liées à leurs achats d'énergie (Scope 2). Les sociétés américaines et les entreprises étrangères enregistrées auprès de la SEC devraient également divulguer leurs objectifs et les mesures associées à la réduction des émissions de GES. Cette mise en application se déroulera de 2024 à 2026 selon la taille des sociétés. Les membres de la commission de la SEC ont voté à 3 contre 1 en faveur de la publication publique de cette proposition, les démocrates étant majoritaires. Concernant les émissions Scope 3 (mesure qui inclut les produits achetés par une entreprise à des tiers ainsi que l'utilisation finale des biens vendus par l'entreprise), elles ne devraient être divulguées que si elles sont jugées importantes ou si elles font partie des objectifs climatiques des entreprises. Ces publications sur les émissions Scope 3 ne seraient pas soumises à une vérification par un tiers. Si elles sont finalisées, ces règles seront les premières divulgations obligatoires publiées par la SEC sur le risque climatique. Elles ouvrent la voie à une façon stricte de communiquer sur leurs émissions. En effet, aujourd'hui, les entreprises sont libres de choisir les informations apparaissant dans leurs rapports annuels.

THEMATIQUES DU FONDS

La gestion de l'OPCVM, active et discrétionnaire, porte sur toutes les classes d'actifs sur une sélection de titres choisis en fonction de critères extra-financiers et financiers de la société de gestion. Le filtre ISR intervient en amont de l'analyse financière dans le cadre de la sélection des valeurs en portefeuille. La gestion de l'OPC est flexible dans son allocation d'actifs et définie en fonction des perspectives perçues par l'équipe de gestion. L'exposition à chacune de ces catégories pourra varier de 0 à 100% maximum de l'actif net selon l'appréciation de l'équipe de gestion. Composante Actions : Dans son analyse extra-financière, l'équipe de gestion retient systématiquement trois critères: le respect des ressources humaines, le respect de l'environnement, la gouvernance d'entreprise. La notation extra-financière des émetteurs se base sur une notation interne réalisée par l'équipe d'analystes ESG selon une approche « best in universe », consistant à privilégier les émetteurs les mieux notés d'un point de vue extra-financier indépendamment de leur secteur d'activité, car ceux-ci considérés plus vertueux seront plus représentés. Dans le cas où la notation interne de l'émetteur n'est pas disponible, l'équipe d'analystes peut s'appuyer sur la notation fournie par un fournisseur externe. Ces notations sont rebasées sur un référentiel commun et comparable (sur une échelle de 0 à 1, 0 correspondant à la moins bonne note et 1 à la meilleure). L'univers du fonds se définit comme étant constitué de l'ensemble des titres investissables tout en excluant ceux faisant partie de la liste des exclusions sectorielles et normatives conformément à notre politique d'exclusion. Un filtre de sélectivité est appliqué, permettant d'exclure 20% des émetteurs ayant les notations les plus basses. Le taux d'analyse extra-financière du portefeuille est supérieur à 90%. La notation ESG s'applique aux poches Actions et Taux. Composante Taux : La sélection pourra porter sur des titres de créances et instruments du marché monétaire issus d'émetteurs privés en s'appuyant sur la notation ESG selon le même processus pour la composante Actions. Le filtre ne s'applique pas aux obligations vertes émises par des émetteurs souverains (Etats, quasi-Etats, supranationaux...) de l'Espace Economique Européen, le Royaume-Uni et la Suisse dans une limite maximale de 30% de la poche taux.

AVERTISSEMENTS

Ce document est uniquement fourni à des fins d'information. Il ne constitue pas un document contractuel, promotionnel, une invitation d'achat ou de vente de parts ou actions d'Organismes de Placement Collectif (OPC) ou un conseil en investissement. Toutes les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées par la société de gestion sans préavis. La société de gestion ne saurait être responsable de toute décision prise sur la base de ces informations. Les caractéristiques principales de l'OPC sont mentionnées dans le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI) et le prospectus disponibles sur simple demande à la société de gestion ou sur le site internet de Covéa Finance, www.covea-finance.fr. Tous les OPC ne sont pas systématiquement enregistrés dans le pays de juridiction de tous les investisseurs. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. Investir implique des risques. L'indicateur Synthétique de Risque et de Rendement (SRRI) classe votre fonds sur une échelle de risque allant de 1 à 7. Il est déterminé en fonction de la volatilité annualisée de l'OPC. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». Les performances passées ne constituent pas un indicateur fiable des performances futures. Le présent document ne peut être utilisé, reproduit ou communiqué à un tiers sans le consentement préalable de Covéa Finance. Le destinataire du présent document a connaissance et accepte que certaines données proviennent de sources externes et peuvent être soumises à l'acquisition de droits vis-à-vis de tiers. Sauf mention contraire, les données indiquées dans ce document sont fournies par Covéa Finance. Par conséquent, ces données ne peuvent en aucun cas faire l'objet d'une quelconque Utilisation par le destinataire du document sans l'acquisition préalable des droits nécessaires directement auprès des tiers détenteurs de ces droits. Par ailleurs, le destinataire du présent document a connaissance et accepte que Covéa Finance ne saurait être responsable de toute utilisation de ces données externes et assumera seul toutes les conséquences vis-à-vis des tiers détenteurs des droits associés à ces données. L'« Utilisation » s'entend comme, et de manière non limitative, la manipulation de données, la distribution et/ou redistribution, l'intégration dans un système d'information ou dans des documents de tous types. ¹Données Beyond Ratings. Covéa Finance a choisi de publier uniquement l'intensité carbone des OPC dont le périmètre éligible au calcul de l'intensité est représentatif, c'est-à-dire supérieur à 60% des encours de l'OPC.

AVERTISSEMENTS

*© 2020 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations, données, analyses et opinions (les « Informations ») contenues dans les présentes : (1) comprennent des informations qui appartiennent à Morningstar ; (2) ne peuvent être reproduites ou redistribuées ; (3) ne constituent pas un conseil en placements ; (4) sont communiquées exclusivement à des fins informatives ; (5) ne sont pas garanties d'exhaustivité, d'exactitude ou d'actualité et (6) peuvent être puisées dans les données relatives aux fonds publiées à différentes dates. Morningstar n'est pas responsable des décisions de spéculation, dommages ou autres pertes liés aux Informations ou à leur utilisation. Veuillez vérifier toutes les Informations avant de les utiliser et ne prenez aucune décision d'investissement sauf sur les recommandations d'un conseiller financier professionnel. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs. La valeur et les revenus dérivés des investissements peuvent à la fois diminuer ou augmenter.

RISQUES

Les principaux risques associés à l'investissement dans le fonds sont les suivants :

- Risque actions
- Risque de perte en capital
- Risque de change
- Risque de taux
- Risque de crédit
- Risque de contrepartie

Pour obtenir une description complète de ces risques, veuillez-vous référer au(x) Document(s) d'Informations Clés destiné(s) aux Investisseurs ainsi qu'au chapitre intitulé « Principaux Risques » du prospectus de votre OPC. Ce chapitre décrit également les autres risques liés à un investissement dans le Fonds.